



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir

---

2301, 1<sup>er</sup> Avenue  
Québec (Québec) G1L 3M9

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE  
*Ensemble pour les générations futures*

Septembre 2015

## Présentation de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et mise en contexte

Constituée en 1976, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) regroupe près de 80 centres communautaires de loisir (CCL) qui ont comme mission de favoriser le développement holistique de la personne, de soutenir la famille et d'encourager l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.

La Fédération poursuit les objectifs suivants :

- favoriser et soutenir le développement des centres communautaires de loisir;
- offrir des services polyvalents et adaptés aux besoins de ses membres en matière de formation, d'information, d'animation, d'administration, de recherche et d'autofinancement;
- promouvoir le loisir communautaire en effectuant les représentations nécessaires auprès des pouvoirs publics;
- agir en interaction avec les organismes et les associations qui poursuivent les mêmes buts que les centres communautaires de loisir et la Fédération et qui partagent leurs orientations.

## Une action qui rejoint beaucoup de monde

Les centres communautaires de loisir fédérés c'est plus de **10 millions** de présences annuellement :

- ✓ 29 % sont des enfants de moins de 12 ans;
- ✓ 10 % sont des adolescents de 13 à 17 ans;
- ✓ 10 % sont des jeunes adultes de 18 à 25 ans;
- ✓ 31 % sont des adultes âgés de 26 à 55 ans;
- ✓ 20 % sont des aînés de 56 ans et plus.

Chaque centre reçoit entre **500 et 5 000** citoyens par semaine.

Plus de **25 000** bénévoles, dont **5 200 jeunes**, y œuvrent, bon an mal an, auxquels il faut ajouter près de **2 000** salariés réguliers, dont 32 % sont des jeunes, et **3 000** jeunes engagés dans les camps de jour.

Un apport économique de plus de **126 000 000 \$**.<sup>1</sup>

## **Quelques domaines d'action des centres communautaires de loisir fédérés**

Les domaines d'action des centres communautaires de loisir couvrent un large spectre, comme en témoigne le tableau suivant.

<b>Activités de loisir sportives, culturelles, scientifiques, socio-éducatives et de plein air</b>	<b>Participation citoyenne</b>	<b>Services aux familles Animation estivale, congés scolaires, haltes-garderies</b>
<b>Bénévolat</b>	<b>Services communautaires et services d'entraide</b>	<b>Formation des jeunes, des bénévoles, des aînés</b>
<b>Prévention sociale et prévention de la criminalité</b>	<b>Animation et intégration des personnes ayant des limitations</b>	<b>Sport-études</b>
<b>Animation de la vie de quartier</b>	<b>Développement de programmes spécialisés</b>	<b>Promotion de la santé et des saines habitudes de vie</b>

Les CCL contribuent à la fois au développement des individus et des familles et à la vitalité des communautés locales. Agissant en aval et en amont sur de nombreux enjeux sociaux, que ce soit en termes de prévention, d'accompagnement, de soutien ou de services, ils constituent des partenaires privilégiés du réseau public et des autres réseaux communautaires. Mentionnons, à titre d'exemple, leur apport en ce qui concerne la persévérance scolaire, la lutte à la criminalité, à la violence et à l'intimidation. En offrant de l'aide aux devoirs, des lieux de vie pour les adolescents et en favorisant l'accès au loisir, les centres communautaires de loisir ont un réel impact sur leurs milieux respectifs et sur l'ensemble de la société québécoise, et jouent un rôle essentiel en matière de progrès social.

---

<sup>1</sup> Compilation des bilans financiers 2014-2015 des CCL fédérés.

## **Une conception du loisir ouverte sur le développement social et la communauté locale...**

Dans un article publié en 2002<sup>2</sup>, Lucie Fréchette résumait ainsi la spécificité des centres communautaires de loisir.

*Parmi les organisations de loisir, les centres communautaires de loisir se distinguent en abordant le loisir dans une perspective sociorécréative qui cible le développement des personnes, des familles et des communautés locales. L'utilisation du loisir y est empreinte d'une sensibilité au pouvoir du loisir comme agent de socialisation, agent de renforcement du lien familial et promoteur de la vie communautaire de quartier... L'usage social du loisir y est en évolution constante selon les contextes des milieux où ils sont enracinés (Fréchette 2000). On y prend en compte des problématiques sociales globales comme la crise de l'emploi, la mutation des modèles familiaux, le décrochage scolaire et social masculin, les nouvelles formes de précarité et de pauvreté.*

*Préoccupée de rejoindre les gens de tous les milieux et de toutes les conditions, l'action des milieux de loisir agit par l'intermédiaire du loisir sur les facteurs de risque et de vulnérabilité dans un contexte non menaçant et non marginalisant pour les populations fragilisées. En étant non marginalisant, le loisir exerce un pouvoir d'attraction que bien d'autres organisations de service ou de développement ne réussissent pas à développer. C'est là une des forces du loisir. Elle lui confère la capacité de rejoindre des personnes et des groupes que les services publics et certains groupes communautaires ont encore de la difficulté à atteindre. Plus tôt les gens sont rejoints, plus l'action revêt un caractère préventif. Le loisir s'avère donc une excellente porte d'entrée pour introduire dans les communautés locales des activités de nature préventive et de promotion de la qualité de vie (...).*

*Les centres communautaires de loisir (CCL) se préoccupent du développement de leur milieu d'ancrage. Leur présence dans un quartier, une ville ou une région devient tremplin pour le développement de la communauté. L'action en CCL devient pour plusieurs une occasion de s'engager dans une intervention planifiée de changement social. Avec les gens du milieu, les CCL en viennent à développer des services de proximité qui rentabilisent les énergies disponibles et les savoir-faire des uns et des autres.*

## **Un enracinement au cœur des milieux les plus défavorisés**

---

<sup>2</sup> Fréchette, Lucie. (2002). Loisir communautaire et développement social. Dans *Quel avenir pour les régions?* (p. 277-288). Gatineau : Chaire de Recherche du Canada en Développement des Collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais.

Les centres communautaires de loisir rejoignent des personnes démunies, des familles, des jeunes et des aînés. Une grande majorité d'entre eux agissent, selon la composition de la communauté locale où ils sont implantés, avec les personnes vivant avec un handicap, les immigrants et les adolescents.

Différentes données sur les CCL indiquent que leur fréquentation est autant le fait des hommes que des femmes, des jeunes que des adultes de diverses tranches d'âge, et de toutes les conditions socioéconomiques. Les CCL attirent aussi des populations de nouveaux arrivants.

Cette situation s'explique par les motivations à la base de la création de la très grande majorité des centres communautaires de loisir. En effet, les CCL ont été mis sur pied par les populations les plus vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie. Ce sont des organismes stables, connus dans leur milieu et qui y sont enracinés. Pôle d'appartenance, leur contribution au développement des individus, des familles et des communautés locales est importante.

*« Les CCL rejoignent des populations qui sont, en général, jugées de faibles utilisatrices du loisir organisé...*

- *par leur proximité géographique dans les quartiers défavorisés;*
- *par leur visibilité dans des édifices bien connus des populations locales;*
- *par la variété des activités en lien avec les intérêts des populations, rendue possible grâce à l'implication bénévole et à une préoccupation constante d'être à l'écoute des besoins du milieu;*
- *par le style d'animation et d'interaction avec la population, favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et le développement d'un milieu de vie. Les CCL valorisent le développement des compétences et croient en la valeur des personnes et des groupes;*
- *par des politiques tarifaires et des aménagements facilitant la participation des personnes ou des familles avec des besoins particuliers;*
- *par le souci, issu de leur culture, de mettre en priorité l'accent sur les populations vulnérables. »<sup>3</sup>*

## **Orientations proposées pour la future Politique québécoise de la jeunesse**

---

<sup>3</sup> Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). (2003). *Une évolution appréciable des CCL, un coup de pouce apprécié du SLS. Rapport de l'étude sur les retombées du Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir*. Québec : Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres saluent l'initiative du gouvernement du Québec visant à renouveler la Politique québécoise de la jeunesse et souhaitent travailler de concert avec lui dans le cadre des orientations qu'il propose. Nous pensons que ces orientations sont pertinentes et qu'elles doivent guider l'élaboration de la nouvelle politique.

- 1- Accompagner les jeunes dans les multiples transitions de leur passage à l'autonomie afin de soutenir leur réussite personnelle.
- 2- Favoriser la contribution des jeunes au développement du Québec et à la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable.
- 3- Orienter l'action gouvernementale en matière de jeunesse dans certains axes d'intervention complémentaires ciblés.

La FQCCL et les centres communautaires de loisir ont à cœur l'avenir des jeunes du Québec. Depuis leur fondation, ils accompagnent des jeunes vers l'autonomie et une vie d'adulte épanouie et travaillent de manière à leur donner la parole, à encourager et à reconnaître leur participation active au sein même de leurs organisations. Participer aux consultations gouvernementales afin de contribuer au mieux-être des générations futures est on ne peut plus cohérent avec notre mission.

## **Axes d'intervention**

### **1. De saines habitudes de vie**

L'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes constitue une priorité pour la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Elle est même au cœur de notre action. Nous travaillons d'ailleurs depuis plusieurs années en étroite collaboration avec des organisations nationales dont c'est l'objectif principal.

Au chapitre de l'alimentation, mentionnons que les centres communautaires de loisir offrent une grande variété d'activités, en fonction des intérêts et des besoins exprimés. Cela permet de joindre un grand nombre de personnes. Jardins collectifs, serres éducatives, ateliers de cuisine, cuisines collectives sont autant d'occasions de faire de l'éducation et de la sensibilisation, de communiquer le plaisir de sentir, de goûter, de bien manger, de cuisiner, et de redonner aux personnes qui les fréquentent le contrôle de leur alimentation.

Les animateurs et les animatrices qui travaillent dans les camps de jour l'été sont par ailleurs sensibilisés, lors de leur formation, à l'importance de bien manger.

Comme ils sont en quelque sorte des modèles pour les enfants, cela a une double portée : pour les jeunes animateurs eux-mêmes et pour les enfants qui fréquentent les camps de jour. Il y a donc un travail qui se fait en amont et qui touche plus d'une génération.

Les CCL offrent par ailleurs une grande diversité d'activités physiques et sportives, adaptées à tous les âges et à faible coût, qui permettent de bouger et de demeurer actif.

Les activités générées au quotidien par les centres communautaires de loisir intègrent des participants de tous âges, de toutes cultures, et de toutes conditions. Les jeunes, les familles, les aînés s'y côtoient et partagent des activités sportives, culturelles ou sociales.

Les CCL se distinguent par leur approche et par les valeurs qu'ils portent. Ce sont des milieux de vie ouverts, accueillants, inclusifs où chacun trouve sa place, où chacun est respecté et où chacun peut s'exprimer et prendre part aux décisions sans craindre d'être jugé. Résolument tournés vers ce qui rassemble, ils favorisent l'intégration de tous, sans discrimination, et permettent à tous de **vivre ensemble**.

Or, nous constatons, à l'heure actuelle, que les jeunes vivent beaucoup d'isolement et de solitude, malgré la présence des nouvelles technologies de communication, qu'ils utilisent d'ailleurs abondamment et qui contribuent à leur sédentarité, et qu'ils sont très individualistes. Leur sens collectif nous semble réduit à sa plus simple expression.

Ils sont, d'une part, de plus en plus nombreux à étudier à temps partiel et à partager également leur temps entre les études et le travail ou encore à abandonner les études, temporairement ou non. Pour plusieurs, l'école n'est plus ce lieu de socialisation qu'elle était. C'est devenu un lieu de passage. D'autre part, l'éclatement des familles et la déliquescence des relations familiales entraînent pour les jeunes une perte de liens significatifs, notamment de liens intergénérationnels, même si la famille constitue encore pour eux une valeur importante.

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'ils sont nombreux à éprouver des problèmes d'anxiété et de stress, et ce, dès le jeune âge de 9-10 ans. (Fédération des cégeps. (2010). *Portrait de santé des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans*, réalisé dans le cadre des travaux du comité tripartite sur les services sociaux et de santé offerts aux étudiants du réseau collégial public regroupant des représentants de la Fédération des cégeps, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux).

La détérioration des liens sociaux et collectifs chez les jeunes nous semble préoccupante. Nous pensons qu'il s'agit là d'une situation à risque et qu'il serait souhaitable et nécessaire d'intervenir.

En tant que milieux de vie, les centres communautaires de loisir permettent bien sûr aux jeunes de développer leur réseau d'amis et de développer un sentiment d'appartenance. Mais ils offrent bien plus. Fréquenter des lieux où la diversité est bien accueillie, côtoyer des aînés, des familles, des personnes de cultures différentes, échanger et participer à des activités avec elles, permet de défaire les craintes et les préjugés, qui reposent bien souvent sur l'ignorance et la méconnaissance de l'autre, d'avoir des modèles, de tisser des relations harmonieuses, de construire des liens sociaux sains et durables.

Le gouvernement, par sa politique, peut favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes en établissant de véritables partenariats avec les organismes communautaires de proximité qui sont sur le terrain et qui interviennent déjà auprès des jeunes, notamment les centres communautaires de loisir. Les CCL connaissent les besoins et les forces de leur milieu et ils ont une grande capacité de mobilisation. Dotés de structures souples, ils sont créatifs et flexibles et peuvent intervenir rapidement. À notre avis, ce sont là des éléments que le gouvernement devrait considérer s'il souhaite des résultats tangibles et significatifs à long terme en matière de saines habitudes de vie chez les jeunes.

## **2. Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires**

Les thématiques choisies par le gouvernement dans le cadre de cet axe d'intervention sont très importantes. Nous pensons cependant qu'il faut aller plus loin concernant les jeunes qui ont des difficultés scolaires en raison d'une stimulation familiale et environnementale défaillante. Les jeunes issus de milieux dysfonctionnels sont souvent ceux qui abandonnent très jeunes les études. Ils ne sont donc plus en milieu scolaire. La concertation avec les milieux communautaires qui accueillent ces jeunes permettrait d'innover dans les moyens mis en œuvre pour les motiver et les orienter vers des pistes d'action et des solutions.

Les centres communautaires de loisir sont très majoritairement situés dans des milieux défavorisés. Ils offrent aux jeunes de ces milieux la possibilité de se rassembler, de participer à des activités, de concevoir et de mettre sur pied des projets qui correspondent à leurs intérêts et à leurs besoins par le biais d'une approche appelée *faire avec* qui consiste à leur offrir écoute et soutien et à les accompagner dans la réalisation de leurs objectifs, et qui vise le développement global (holistique) des personnes. Hors des lieux formels d'enseignement, par le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire, ils

expérimentent, acquièrent des connaissances et des compétences, vivent des expériences humaines enrichissantes, des réussites. Ils se sentent valorisés et reprennent le pouvoir d'agir (*empowerment*) sur leur vie. L'estime de soi n'est-elle pas un puissant moteur de l'action? Les CCL offrent ainsi aux jeunes d'autres voies d'apprentissage. Ils leur permettent de croire à nouveau en leur potentiel et de se redonner des objectifs de vie.

Par ailleurs, les activités récré-études offertes dans les centres communautaires ont beaucoup de succès avec les jeunes. Elles permettent d'apporter du soutien dans un lieu différent de l'école, dans un cadre moins formel. Les relations adultes-jeunes laissent place aux échanges, aux confidences, aux discussions ouvertes qui ont souvent des impacts considérables sur l'estime de soi des jeunes.

Nous avons pu constater au cours des ans que notre façon de travailler avec les jeunes a des effets positifs sur leur cheminement et sur leur développement. Notre expérience nous incline donc à penser qu'un partenariat renforcé école-organisme communautaire est plus que souhaitable. Au bout du compte, les jeunes ne peuvent qu'en être gagnants puisque leur réussite demeure notre objectif commun.

Nous croyons que la réussite, dans tous les domaines, repose sur les mêmes attitudes et les mêmes compétences fondamentales : estime de soi et confiance en soi, ouverture, tolérance, détermination, etc. Peu importe le lieu où les jeunes les acquièrent et les développent, peu importe les moyens par lesquels ils les acquièrent et les développent, ce sont là des acquis transférables dans toutes les sphères de la vie.

Nos moyens d'intervention sont différents. Les centres communautaires de loisir rejoignent les jeunes par une grande diversité de services, de programmes et d'activités de loisir établis en fonction de leurs intérêts. Encourager les jeunes dans la réussite de projets ou d'activités qu'ils ont choisis contribue à augmenter leur motivation et leur persévérance scolaire.

### **3. Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir**

Les priorités déterminées par le gouvernement pour ce troisième axe d'intervention nous semblent tout à fait pertinentes. Deux de ces priorités nous interpellent particulièrement. Il est essentiel, à notre avis, de mettre en place des mesures pour les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études et les jeunes en difficulté. Ces jeunes sont souvent démunis. Laissés à eux-mêmes, ils n'ont pas accès au soutien qui leur permettrait de sortir du cercle vicieux de l'échec et de la pauvreté.

La conciliation du travail avec les autres sphères de la vie nous semble aussi primordiale. Les jeunes générations perçoivent le travail comme l'un des vecteurs de l'épanouissement et de l'accomplissement personnel. Mais il est loin d'être le seul. Ils auront réussi leur vie s'ils arrivent à trouver l'équilibre entre le travail, une vie familiale de qualité, des relations amicales et personnelles riches et significatives et des loisirs procurant santé et bien-être. C'est donc, à notre avis, un élément auquel il faut s'attarder.

Dans leur milieu, les centres communautaires de loisir jouent un rôle essentiel pour les parents qui doivent concilier famille et travail. Nombre de familles bénéficient des multiples services et activités qu'ils offrent : haltes garderies, activités de loisir après l'école, durant la fin de semaine, pendant la relâche scolaire, sans oublier les camps de jour en période estivale.

Les CCL accueillent d'ailleurs chaque été plus de 3 000 jeunes animateurs et animatrices qui travaillent dans les camps de jour. Pour une majorité d'entre eux, il s'agit de leur premier emploi. La Fédération des centres communautaires de loisir a créé la Semaine de la valorisation de l'animation estivale afin de mettre en lumière le travail de ces animateurs et de ces animatrices, le rôle crucial qu'ils jouent auprès des enfants et les compétences qu'ils acquièrent. Des acquis qui seront transférables dans d'autres contextes d'emploi et qui leur serviront toute leur vie.

Par ailleurs, environ 32 % des employés qui occupent un poste régulier dans les centres communautaires fédérés ont moins de trente ans. Les centres reçoivent aussi chaque année des stagiaires des collèges et des universités du Québec et même quelques-uns provenant de l'étranger. Les employeurs devront à l'avenir miser sur la cohabitation harmonieuse des générations tout en tenant compte des besoins, des valeurs et des attentes des jeunes d'aujourd'hui pour qui la famille et les loisirs constituent des priorités.

Les CCL accueillent d'autre part les nouveaux arrivants de tous âges et travaillent de manière à leur permettre une bonne intégration. Cela fait partie de leur mission. Ils sont donc déjà ouverts à la participation des jeunes issus de l'immigration et ces derniers s'y sentent souvent chez eux. Enfin, les centres communautaires accueillent également des jeunes en intégration à l'emploi. Le milieu de vie accueillant qu'ils y trouvent leur permet de bien vivre leur arrivée et leur retour sur le marché du travail.

La structure, l'organisation, la réalisation de la mission des centres communautaires de loisir reposent sur la participation et la mobilisation de leurs employés et de leurs membres. Ils comprennent et partagent ainsi les objectifs à atteindre et l'approche particulière des CCL et se sentent engagés avec et pour la communauté. Les centres suscitent et valorisent par ailleurs la participation des jeunes qui les fréquentent à

des comités ou encore à l'organisation d'événements. C'est là, il nous semble, l'un des meilleurs moyens de développer leur employabilité.

Les jeunes sont très présents dans les centres communautaires de loisir, et ce, à plus d'un titre. Jeunes employés, jeunes parents, jeunes arrivants, jeunes en difficulté, tous font face à des réalités différentes et trouvent pourtant leur place. Voilà pourquoi, nous pensons que le gouvernement devrait favoriser les partenariats avec la Fédération québécoise des centres communautaires et ses membres et en faire des interlocuteurs privilégiés sur les questions qui les concernent.

#### **4. Une citoyenneté active et plurielle**

À notre avis, cet axe d'intervention doit absolument figurer parmi les priorités gouvernementales dans l'élaboration de la nouvelle politique. Il en va non seulement de l'avenir des jeunes, mais également de l'avenir collectif et de la cohésion sociale.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la participation active des citoyens et des citoyennes se trouve au cœur de la mission et des orientations de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et de ses membres. Les CCL sont issus de la communauté et sont en interaction constante avec les membres de la communauté afin de réaliser des activités de loisir et des projets favorisant l'expression et l'épanouissement de chacun, le développement des familles et de la collectivité.

En centre communautaire de loisir, la citoyenneté active se vit de multiples façons. D'abord, les jeunes sont encouragés à être plus que des consommateurs de loisir. On les incite à prendre la parole, à faire connaître leur vision, à décider collectivement de leurs priorités, à être responsables de leurs activités.

Par ailleurs, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres sont des organismes d'action communautaire autonome. Le bénévolat est la pierre angulaire de leur action. Les jeunes sont invités à prendre part à la vie communautaire et à s'engager bénévolement dans leur milieu. Dans les CCL, ils participent activement à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle de leur communauté. Leur apport est reconnu et valorisé. Ils font partie de comités, participent à l'organisation d'événements rassembleurs, avec des participants de tous âges et de toutes cultures. Ces activités de bénévolat permettent donc le dialogue et l'enrichissement mutuel et donnent aux jeunes la possibilité de mesurer de façon tangible les retombées positives de leur engagement. Ils sont à même de constater qu'ils peuvent non seulement être les véritables acteurs de leur vie, mais aussi des agents de transformation sociale.

Les comportements écoresponsables sont aussi encouragés dès le début des camps de jour, en période estivale. Les animateurs et les animatrices sont sensibilisés, pendant leur formation, à l'importance de l'éducation à une citoyenneté écoresponsable. En plus de mettre l'accent sur l'importance du recyclage, ils encouragent les jeunes à collecter des jouets ou des vêtements dans leur entourage afin d'aider des organismes communautaires de leur milieu. Dans plusieurs centres communautaires, ils font également la promotion de l'achat local permettant de maintenir les commerces de proximité et de se nourrir d'aliments frais. Les animateurs et les animatrices des camps de jour sont des modèles que les jeunes imitent volontiers.

À notre avis, le meilleur moyen d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle chez les jeunes est de leur donner accès à des lieux où ils peuvent participer à toutes les étapes de projets divers, où ils se sentent écoutés et reconnus. Ils s'engagent alors volontiers... à condition de voir les résultats concrets de leur action et d'avoir du plaisir.

## Recommandations

Voici quelques éléments qui devraient, à notre avis, guider le gouvernement du Québec dans l'élaboration de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir recommande

- de réviser et d'adapter les programmes gouvernementaux en fonction de la réalité et de la spécificité des milieux;
- de reconnaître davantage le rôle des organismes communautaires;
- d'augmenter et de soutenir les partenariats entre les organismes communautaires qui travaillent avec les jeunes et les établissements scolaires;
- d'augmenter les activités et de faire bouger davantage les jeunes enfants pour améliorer leur développement global;
- de créer un plan cohérent pour lutter contre le décrochage scolaire;
- d'assouplir les procédures afin de permettre aux organismes d'expliquer leurs projets aux soumissionnaires de manière homogène;
- de regrouper le financement et les appels de projets sous une seule et même structure centrale afin d'améliorer la cohérence dans les programmes, de générer des économies et d'éviter le dédoublement des programmes;
- de réévaluer le critère de l'innovation comme critère de sélection dans pour l'attribution des subventions, car cet indicateur oblige les organismes à innover pour innover, ce qui, parfois, les détourne de l'essentiel : proposer un projet porteur de réussite et stimulant pour les jeunes.

## LISTE DES CENTRES MEMBRES DE LA FQCCL

### Région 02 – Saguenay – Lac-St-Jean

Patro de Jonquière

### Région 03 – Capitale-Nationale

Centre communautaire Jean-Guy Drolet

Centre des loisirs Saint-Sacrement

Centre Durocher

Centre Mgr Marcoux

Le Pivot

Les Loisirs Lebourgneuf

Les Loisirs Montcalm

Patro de Charlesbourg

Patro Laval

Patro Roc-Amadour

YWCA Québec

### Région 04 – Mauricie

Centre de loisirs adaptés la Maison Grandi-Ose

Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel

Centre Landry

Centre Loisir Multi-Plus

Pavillon Saint-Arnaud

### Région 05 – Estrie

Carrefour Accès-Loisirs

Centre communautaire de loisir Sherbrooke

Loisirs Acti-Famille

Loisirs Fleuri-Est

### Région 07 – Outaouais

Patro de Fort-Coulonge/Mansfield

Relais des Jeunes Gatinois

SAJO (Service Animation Jeunesse Outaouais)

### Région 11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Loisirs Île-du-Havre-Aubert

### Région 12 – Chaudière-Appalaches

Patro de Lévis

### Région 13 – Laval

Centre communautaire Champfleury

Centre du Sablon

### Région 16 – Montérégie

Centre communautaire Le Trait d'Union

Gestaforme inc.

La Croisée de Longueuil

### Région 17 – Centre-du-Québec

Centre communautaire d'Arthabaska

Centre communautaire de loisirs Claude-Nault

Centre communautaire Drummondville-Sud

Centre communautaire Pierre-Lemaire

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

Centre communautaire Sintra St-Charles

Centre communautaire Saint-Joachim

Centre communautaire Saintt-Pierre

### Région 06 – Montréal

Association Centre Pierre-Charbonneau

Association Les Chemins du Soleil

Association récréative Milton-Parc

Association sportive et communautaire du Centre-Sud

Ateliers d'éducation populaire du Plateau

Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens

CCSE Maisonneuve

Centre communautaire Dawson

Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges

Centre communautaire Roussin

Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie

Centre communautaire Hochelaga

Centre communautaire Le Relais du Bout

Centre communautaire Radisson

Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse

Centre de loisirs Monseigneur Pigeon

Centre de loisirs St-Denis

Centre de services communautaires du Monastère

Centre du Plateau

Centre éducatif communautaire René-Goupil

Centre Jean-Claude Malépart

Centre Père Sablon

Centre récréatif et communautaire Saint-Donat

Centre récréatif Poupart

Centre sportif Petite-Bourgogne

Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et St-Henri

Comité social Centre-Sud

Équipe RDP

Loisirs communautaires Saint-Michel

Loisirs Saint-Fabien

Patro Le Prevost

Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve

Ruelle de l'avenir

Projet Changement – centre communautaire pour aînés

Service des loisirs Angus-Bourbonnière

Y du Québec